

#### **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

# DELIBERATION N°36-CC/2014/CCDS APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2013 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SAVANES

#### Séance du 29 avril 2014

L'an deux mil quatorze et le vingt-neuf avril à dix-sept heures, le Conseil Communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de délibérations de la Ville de Kourou, sous la présidence de Monsieur François RINGUET.

#### Conseillers communautaires présents :

François RINGUET, Didier BRIOLIN, Stéphane ANTOINETTE, Christian PITTA, Denis BURLOT, Emilie CLET-VENTURA, Vanessa BOIS-BLANC, Edgard CHOCHO, Gilles DUFAIL, Anne SAUNIER, Enrico WILLIAM, Sylvio BOCAGE, Claudine CAILLOT, France CLET-COURAT, Françoise FREDOC, Yamilé GUILLY, Jean-Claude HORTH, René-Serge HORTH, Pierre HO-WEN-SZE, Wansy JEAN-FORT, Annick LEVEILLE, Jean-Claude MADELEINE, Isabelle NIVEAU, Annie ROBINSON, Justine SAIBOU, Jean-Marie TORVIC, Céline ZULEMARO

# Absents excusés ayant donné procuration :

Myriam MARIN à Annick LEVEILLE Cornélie SELLALI\_BOIS BLANC à Justine SAÏBOU Jacquy PIERRE-MARIE à Yamilé GUILLY

### Absents excusés:

#### Absents non excusés:

Daniel MANGAL, Line LETARD, Jean-Etienne ANTOINETTE, Eddy GABRIEL, Marie JEAN-BAPTISTE

Membres du Conseil Communautaire formant la majorité des membres en exercice

X A été nommé Secrétaire de séance, Madame Anne SAUNIER.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Ouï le rapport de présentation,

Vu les résultats du Compte Administratif de l'exercice 2013 de la CCDS,

Vu la réunion de Bureau le 24 avril 2014 ;

ATTENDU que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 janvier 2013 au 31 décembre 2013 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Après avoir entendu le rapporteur,

# APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A l'unanimité des membres présents,

Article 1er: DONNE ACTE à Monsieur le Président de son rapport.

**Article 2 : DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



THIS KOURGO

# Helms

#### II-1 Karreter 2011

# RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions hudgétaires totales (a)	1 663 620,00	23 309 926,00	26 953 546,00
Titres de recentes émis (b)	1 250 186,44	18 386 335,75	19 616 322, 19
Réductions de titres (e)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b -c)	3 250 386,44	18 380 135,75	19 016 122,19
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (c)	3 643 620,00	23 362 926,00	26 253 546,00
Mandata émis (f)	3 184 062,31	18 175 828,59	19 159 897, 90
Arendations de mandats (g)	9,00	0.00	0.00
Odpenses nottes (h = f =g)	1 104 069, 31	16 175 626,59	19 359 897, 90
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d b) Kandalend	66 337,33	210 107,16	276 424, 29
th -d) Dencir		2.74	

,, 0

# Vote:

-Nombre de conseillers en exercice : 35 -Nombre de conseillers présents : 27

-Pour: 30 -Contre: 0 -Abstention(s): Fait et délibéré à Kourou, en séance publique le 29 avril 2014 Pour extrait et certifié conforme,

Le Président,

François RINGUET

